

Comité Partenarial Réunion n°3 du 18 juin 2013 – Compte rendu

Présents :

Marie-Claire CUTILLAS	Adjoint au Maire délégué aux affaires sociales, à l'emploi, à l'insertion, à la famille, au jumelage et à la coopération décentralisée
Anne-Marie DOUGNIAUX	Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, au développement durable, à l'hygiène, à la salubrité et à l'assainissement
Jean FERET	Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires, à la petite enfance, au suivi des travaux dans les bâtiments scolaires et aux réseaux de télécommunication
Annie PIOFFET	Adjoint au Maire délégué à la vie associative, à la culture, aux sports
Jouda PRAT	Conseillère municipale déléguée au Plan de développement durable et à l'Agenda 21
Céline BRAILLET	Département de l'Essonne – Délégation au Développement Durable et Solidaire – Chef de projet Agenda 21
Pascal GRAIN	Office National des Forêts– Agence Interdépartementale de Versailles
Mme LECRY	Communauté de Communes du Val d'Essonne – Chargée de mission Développement durable
Christian PAUMIER	Association A.S.E.C. - Président
Jean-François POITVIN	Association A.D.E.M.O. – Président
Claude ROUMEJON	Association MENNECY ECHANGE BONI
Alain MOREAU	Proviseur - Lycée Marie LAURENCIN
Gérald GALLET	Directeur des Services Municipaux
Claudine KABELAAN	Chargée de mission Agenda 21
Raphaël GAUTHIER	Cabinet ARGOS – Consultant

Excusés / absents :

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT	Maire
Xavier DUGOIN	SIARCE – Président
Jean-Claude CODUYS	Groupement des 7 A.F.U.L.S.
Damien MARILLER	Conseiller municipal
Dominique MICHEL	Direction Départementale des Territoires – Chargée de mission A21 - PCET
Pierre MATHON	Conseil régional Ile de France / Direction de l'environnement – Service Agenda 21
Pierre-Olivier VIAC	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne – Responsable Dév. durable et mutations économiques
Laurent DELAGE	Chambre de l'Artisanat et de Métiers de l'Essonne
Franck MARLIN	SIREDOM – Président
Groupe Accompagn'âge	CCAS
Christian SUZANNE	Collège de Villeroy – Principal

Ordre du jour

- Etat d'avancement de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21
- Présentation et validation de la stratégie de développement durable de l'Agenda 21
- Prochains rendez-vous
- Questions diverses

Déroulement

Madame Jouda PRAT, Conseillère municipale déléguée au Plan de développement durable et à l'Agenda 21, ouvre la 3^{ème} réunion du Comité Partenarial de suivi de l'élaboration de l'Agenda 21. Elle remercie les participants pour leur présence.

Elle donne la parole au représentant du cabinet ARGOS pour présenter le contenu de la stratégie de développement durable de l'Agenda 21.

Raphaël GAUTHIER, consultant au cabinet ARGOS, rappelle les différents points inscrits à l'ordre du jour et présente la stratégie élaborée suite à différents temps de concertation (Forum 21 Citoyens, Séminaire stratégique ...) (cf. diaporama ci-joint).

Echanges entre les participants

Suite à la présentation du projet de stratégie de développement durable de l'Agenda 21, les modifications / ajouts ont été proposés par les membres du Comité Partenarial :

- **Enjeu A** : Le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture
- Ambition : Développer une offre de transports en commun accessible à tous
 - *Objectif opérationnel* : « Poursuivre le développement du transport à la demande »
- **Enjeu B** : Une conception urbaine à même d'offrir un habitat de qualité, accessible et prenant en compte les enjeux environnementaux et économe en foncier
- Ambition : Développer une offre de transports en commun accessible à tous
 - *Objectif opérationnel* : « Définir et préserver les caractéristiques patrimoniales du centre-ville »
- Ambition : Préserver l'équilibre entre les espaces naturels et les espaces urbanisés
 - *Objectif opérationnel* : « Préserver les espaces naturels globaux de la commune »

- **Enjeu C** : Le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités, notamment à l'égard des plus fragiles et des jeunes
- Ambition : Créer des liens
 - *Objectif opérationnel* : « Favoriser les échanges (internes et externes) avec et entre les associations, la Mairie, les établissements scolaires ... »
 - *Objectif opérationnel* : « Favoriser le partage, le savoir et le vécu intergénérationnel »
- Ambition : Accompagner l'entraide à la vie quotidienne
 - *Objectif opérationnel* : « Compenser le handicap sous toutes ses formes »
- **Enjeu D** : La préservation des ressources et la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et sur l'environnement
- Ambition : Réduire les pollutions et nuisances
 - *Objectif opérationnel* : « Bannir progressivement l'usage des produits nocifs ayant une incidence majeure sur les ressources »
- **Enjeu E** : La lutte contre le changement climatique et la réduction des impacts
- Ambition : Améliorer la performance énergétique du bâti
 - *Objectif opérationnel* : « Renforcer l'information, la sensibilisation et l'incitation auprès de tous (particuliers, entreprises, administrations publiques ...) »
- **Enjeu G** : La prise en compte des espaces naturels dans l'organisation territoriale, générateurs de biodiversité et de qualité de vie
- Ambition : Valoriser les espaces naturels du territoire
 - *Objectif opérationnel* : « Coordonner davantage les événements existants pour créer plus de liens entre eux »
- **Enjeu I** : L'affirmation d'une collectivité éco-exemplaire
- Ambition : Diminuer l'empreinte écologique de la Ville
 - *Objectif opérationnel* : « Identifier, diagnostiquer et réduire les émissions de gaz à effet de serre des équipements et événementiels municipaux »
- Ambition : Faire des élus et des agents les vecteurs du changement au sein de la collectivité

Prochain rendez-vous !

Forum 21 d'actions : le 29 juin 2013 (à partir de 13h45 – salles Marianne)

www.agenda21mennecy.fr